

Au 1^{er} juillet
2018

TLA Application de Fiche Réglementaire

sesam-vitale

26 juin 2018

A l'attention des masseurs-kinésithérapeutes

FR
160

Que prévoit cette fiche ?

Création des codes prestations FAD et FRD

Contexte de l'évolution :

L'avenant n°5 à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes prévoit la création de deux nouveaux forfaits complémentaires aux actes de rééducation en sortie d'hospitalisation, au 1^{er} juillet 2018 :

FAD

Forfait retour à domicile post chirurgie orthopédique
Tarif de facturation : 20,00 €

FRD

Forfait retour à domicile post AVC
Tarif de facturation : 100,00 €

La FR160 inclut également une modification des coefficients sur les actes AMS, AMC et AMK.



VITAL'ACT 3S

VEHIS ✓

Retrouvez les vidéos
d'accompagnement sur
notre site internet !

www.healthcare-eid.ingenico.com

Sélectionnez la rubrique **Support**

Pour les professionnels de santé
→ Vidéos d'accompagnement

Puis cliquez sur **Voir le tutoriel →**

Cette évolution réglementaire sera intégrée dans une future mise à jour logicielle de nos solutions TLA.

Aidez-nous à mieux vous accompagner

Cliquez ci-dessous et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Ingenico Healthcare/e-ID

[Donnez-nous votre avis →](#)

ingenico
Healthcare
e-ID